

Décision

Générale

colonial

Décision n° 15-93-1904 Mouvement.

n° 15-93-1904

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

12 juillet 1904

Numéro JO

n° 93 du 01/08/1904

Date du numéro

1 août 1904

TEXTE INTÉGRAL

M. Soliy est nommé commis de 1re classe des Affaires Indigènes, à la solde annuelle de 3.000 francs.